

Sport & Diététique

Être en forme quel
que soit votre âge



**Intervention financière dans le coût de vos
frais sportifs et/ou diététiques.**

Mutualité chrétienne de Verviers-Eupen

Informations, conditions et inscription :

- auprès d'un conseiller mutualiste
- sur [www. mc.be](http://www.mc.be)
- ou au numéro gratuit 0800 10 9 8 7



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.



Plaine des Grands Pres '11



Jeunesse & Santé et la Ville de Malmedy sont heureux de vous annoncer que la plaine de vacances de Malmedy ouvrira à nouveau ses portes cet été !

Pour qui ?

Pour tous les enfants âgés de **3 à 12 ans**. Ceux-ci seront encadrés par des animateurs J&S et répartis par tranche d'âge : les 3-5 ans, les 6-8 ans et les 9-12 ans.

Pour faire quoi ?

Des jeux, des sports, des bricolages, des chants, des projets, de l'expression, des histoires, des sorties (piscine, minigolf et autres)... Le tout adapté à leur rythme et leur permettant de s'évader!

Horaire

La plaine est ouverte du 4 juillet au 12 août, excepté les jours fériés et les W-E. La garderie est ouverte de 8h à 9h30 et de 16h30 à 17h au plus tard. La garderie du matin (tranche horaire de 8h à 9h) est accessible au prix de 1€/jour.

Les animations débutent à 9h30 et se terminent à 16h30.

Nous insistons sur la participation à l'entièreté des animations de la journée (le responsable pourrait refuser l'accès de la plaine à un participant arrivant en cours de journée).

Combien ça coûte ?

Le prix est de 20€/semaine (10€ pour le 3ème enfant et les suivants). Ce prix comprend : les frais d'animation, les frais administratifs, les assurances en cas d'accident, le matériel, une collation, la garderie de 9h à 9h30 et de 16h30 à 17h, la piscine (1 fois/semaine), le mini-golf (1 fois/ 15^{aine}). Le paiement se fait à l'inscription, par virement bancaire. Nous n'acceptons pas d'argent en liquide à la plaine !

Si vous rencontrez un quelconque souci lié aux modalités ou au paiement des frais d'inscription, n'hésitez pas à contacter le secrétariat afin de trouver, ensemble, la solution la plus adaptée.

Conditions d'inscription

Les inscriptions se prennent à la semaine complète.

Le nombre de places étant limité, un système de préinscription est proposé. Il est obligatoire de s'inscrire au secrétariat.

Les inscriptions se prennent uniquement par écrit au moyen du bulletin d'inscription en page 3 (les inscriptions par mail sont acceptées pour autant que toutes les infos demandées sur le bulletin soient intégralement retranscrites). Nous vous confirmerons l'inscription et vous préciserons les modalités de paiement dans les jours suivant la réception du bulletin.

ATTENTION : si votre enfant ne sait participer à une journée pour laquelle il est inscrit, nous vous demandons de nous en avertir au 087/30 51 13 au plus tard le jour même avant 9h30, sans quoi nous serons en droit de supprimer toutes les préinscriptions suivantes.

Dans tous les cas, nous retiendrons 5€ de frais administratifs et la totalité du montant versé si nous n'avons pas été prévenus.

Nous nous réservons le droit d'utiliser les éventuelles photos prises lors de nos activités pour illustrer nos brochures et notre site internet. En cas de désaccord sur ce principe, veuillez prendre contact avec le secrétariat de Jeunesse & Santé avant le début de l'activité pour laquelle votre enfant est inscrit.

Extrait du règlement d'ordre intérieur

Celui-ci sera affiché à la plaine et disponible à la demande:

Coordonnées du coordinateur et de l'organisation : Christine GERON - Jeunesse & Santé Verviers rue Laoureux 25-29 – 4800 Verviers – 087/30.51.69

L'encadrement est réalisé par des animateurs bénévoles de Jeunesse & Santé (formés et en cours de formation, dans le respect des normes d'encadrement du décret sur les centres de vacances).

Une fiche santé devra être complétée pour chaque enfant et remise dès le premier jour. Dans le cas où l'enfant suivrait un traitement médical, une autorisation parentale devrait y être annexée.

La journée est construite selon une courbe respectueuse du rythme de l'enfant. Une sieste est prévue pour les plus petits.

Les organisateurs de la plaine se déchargent de toute responsabilité si les parents reprennent leur enfant avant la fin de la journée. Dans tous les cas, les parents doivent se manifester auprès du chef de la plaine.



Talon d'inscription plaine MALMEDY 2011



Talon à renvoyer au **secrétariat** de J&S - rue Laoureux 25 - 4800 VERVIERS

☎ 087 30 51 13 - 📠 087 30 51 36 - jeunesseetsante@mc.be

Il doit être complété **totalemment** pour être valable.

Merci de prendre connaissance des conditions d'inscription (page 2).

Je soussigné, NOM : PRENOM :

GSM : ADRESSE MAIL :

agissant en tant que père – mère – tuteur – autre (préciser) :

souhaite inscrire l'enfant suivant à la plaine Malmedy

COLLER ICI UNE VIGNETTE DE MUTUELLE DE L'ENFANT (de préférence)
ou compléter **EN MAJUSCULES** :

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° NISS de l'enfant (carte SIS, en haut à droite) :

Date de naissance de l'enfant :

Tranche d'âge: 3/5 ans 6/8 ans 9/12 ans

Je demande à ce que mon enfant soit inscrit, dans la limite des places disponibles

(cochez les pour la semaine souhaitée) :

- pour la **semaine 1**: du 04 juillet au 08 juillet
- pour la **semaine 2**: du 11 juillet au 15 juillet
- pour la **semaine 3**: du 18 juillet au 22 juillet (férié le jeudi 21)
- pour la **semaine 4**: du 25 juillet au 29 juillet
- pour la **semaine 5**: du 01 août au 05 août
- pour la **semaine 6**: du 08 août au 12 août

Par la signature de ce document, le parent, tuteur ou autre reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'inscription reprises ci à gauche.

Date :

Signature :

J&S organise ses plaines en collaboration avec la Mutualité chrétienne. Nous comptons transmettre vos données à la MC afin qu'elle vous informe d'éventuels réductions et avantages dont vous pourriez bénéficier. Si vous ne souhaitez pas que J&S transmette vos données, merci de cocher cette case

